



# Combien je vais toucher de prime?

Le 25 mai, nous étions 80 établissements Korian en grève.  
Le 16 juin, c'étaient plus de 135 structures qui étaient en grève devant leurs établissements et dans les manifestations !

## **Bravo à tous pour votre implication!**

Vous trouverez les photos que vous nous avez envoyées sur le blog.

A la suite à ces deux journées de mobilisation, nous avons eu quelques annonces de Korian concernant la prime :

## **Notre direction annonce 1500 euros pour tous!**

**Mais ces sommes ne viennent pas toutes des bénéficiaires de Korian ! Elles sont aussi partiellement ou totalement données par l'état comme vous le voyez ci dessous :**

		40 départements impactés par le covid	60 départements moins touchés
ehpad	versé par état (COVID)	1500	1000
	versé par Korian (PEPA)	0	500
sanitaire	versé par état (COVID)	1500	500
	versé par Korian (PEPA)	0	1000

Ces sommes ne seront pas versées à tous car il y a des conditions :

### Pour les deux primes,

- ➔ les primes seront versées le 6 juillet aux CDI, CDD, apprentis
- ➔ le montant est proratisé en fonction de la durée de travail (temps plein ou partiel)
- ➔ l'absence entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 avril impacte le versement :

si moins de 31 jours de présence : pas de versement

si moins de 16 jours d'absence : versement entier

entre 16 et 30 jours d'absence : demi prime.

Les absences pour maladie, congés, accident travail, maternité ne sont pas comptés comme absence.

**Force Ouvrière** avait porté cette condition et a été entendue!

Mais il y a aussi des conditions supplémentaires pour la prime PEPA :

→ être toujours sous contrat à la date de signature de la mise en place de la prime.

**Mais Korian ne nous dit pas à quelle date la direction va signer cette décision unilatérale donc nous ne pouvons pas savoir qui va y avoir droit parmi nos CDD. Lesquels seront toujours en poste?**

**Force Ouvrière** avait demandé l'organisation de négociations mais la direction a refusé de rencontrer les organisations syndicales!

Aujourd'hui, **Force Ouvrière** a envoyé un courrier à notre direction générale car pour nombre d'entre vous, vous n'êtes pas d'accord avec cette distribution. En effet, lorsque Mme Boissard annonçait le versement d'une prime pour tous les salariés de korian, notre direction avait provisionné les sommes et aujourd'hui c'est une économie de plus de 15 millions d'euros pour Korian, sur le dos des salariés !

**Les promesses faites ne sont, encore une fois, pas tenues!**

**Force Ouvrière exige de notre direction le cumul des engagements de Mme Boissard et la prime COVID.**

Nous demandons l'ouverture immédiate de négociations et exigeons :

- De véritables augmentations salariales conventionnelles de 300 € net par mois.
- La prime grand âge de 100€ dans le secteur privé
- Un salarié pour un résident dans les EHPAD
- Majoration des heures supplémentaires à 50 %
- La revalorisation et déroulement de l'ensemble des carrières
- Que tous les personnels soient testés
- Abrogation de la loi Urgence et des ordonnances visant à la destruction du Code du Travail et à porter atteintes aux libertés démocratiques

Vous voulez des réponses, savoir comment vous syndiquer, contactez nous:

**Isabelle JALLAIS - 06.70.15.23.09**

**Annick RIVIER – 06.86.45.69.74**

**Mail: [forceouvrierekorian@gmail.com](mailto:forceouvrierekorian@gmail.com)**

**Blog des salariés Korian: <http://fo-korian.fr>**

**Facebook: <https://www.facebook.com/fo.korian.16>**